CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU RHONE

Direction de la Vie Locale Service de la Vie Associative 0413313922

RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 SEPTEMBRE 2018 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL RAPPORTEUR(S) : MME SOLANGE BIAGGI

OBJET : Soutien aux associations - Enfance - Fonctionnement et Investissement 4ème répartition 2018.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée de la vie associative, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, suivant les tableaux joints au présent rapport, les demandes de subventions de fonctionnement et d'investissement formulées par diverses associations, au titre de l'année 2018, au titre du dispositif de soutien aux associations œuvrant en faveur de l'enfance.

Le montant des subventions à allouer s'élève à :

- 1) 31.800 €en fonctionnement;
- 2) 39.310 €en investissement biens mobiliers, matériels et études ;
- 3) 17.000 €en investissement bâtiments et installations.

Pour toute subvention supérieure à 23.000 €, une convention de partenariat conforme à la convention type prévue à cet effet, sera établie préalablement au versement de l'aide départementale.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL